

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **90 (1954)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : Vaud : Postes au concours. — Lausanne. — La Tour-de-Peilz : Un nouveau directeur. — Joignez-vous au commando. — S. V. M. S. — Assurance-accidents collective S. P. V. — Genève : U. I. G. D. : Groupe des jeunes et des maîtres de classes rurales. — U. A. E. E. : Groupe d'échanges. — Neuchâtel : Assemblées cantonales annuelles. — Comité central. — Course d'automne. — Musée des Beaux-Arts. — Jura bernois : Un legs aux institutrices jurassiennes. — Rencontre pédagogique internationale à Yverdon.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : S. R. : Un questionnaire relatif au programme d'enseignement primaire. — J.-C. E. : Bibliographie. — Fiches.

Partie corporative

VAUD

POSTES AUX CONCOURS

Jusqu'au 30 septembre 1954 :

Cudrefin. — Maîtresse ménagère. Obligation d'habiter l'appartement de l'école ménagère.

Fontanezier. — Institutrice primaire.

Gressy. — Maîtresse de travaux à l'aiguille.

La Tour-de-Peilz. — Instituteur primaire. Entrée en fonctions 1er novembre 1954. Indemnité de résidence **600 fr.** Pour tous renseignements s'adresser au Directeur des écoles.

Lavey-Morcles. — Instituteur ou institutrice primaire à Morcles.

Ormont-Dessus. — Instituteur primaire aux Diablerets. Entrée en fonctions : 1er novembre 1954.

S. P. V. — SECTION DE LAUSANNE

Après l'assemblée de printemps, le comité de la section lausannoise s'est constitué comme suit :

Président : Emile Baudraz, Pully.

Vice-président : Pierre Germond, Renens.

Caissier : Jacques Vittoz, Pully.

Secrétaire aux procès-verbaux : Yolande Wagnière, Lausanne.

Secrétaire aux convocations : Juliette Bertholet, Pully.

Le Comité.

LA TOUR-DE-PEILZ — UN NOUVEAU DIRECTEUR

Le 13 septembre dernier, la Municipalité et la Commission scolaire de la Tour-de-Peilz ont nommé notre collègue **Jean Chambordon** directeur des Ecoles, en remplacement de M. R. Mamin, nouvel inspecteur.

Jean Chambordon, après avoir fréquenté le Collège scientifique cantonal et l'École Normale pendant 4 ans, obtint son brevet d'instituteur en 1929.

A l'époque, il fallait souvent attendre plusieurs années avant d'être nommé, aussi J. Chambordon accepta-t-il un poste dans l'enseignement privé. C'est au cours des dix années qu'il consacra à cette tâche, qu'il prépara et obtint en 1936 une licence en sociologie à l'Université de Genève.

Revenant à l'école publique, Jean Chambordon fut nommé en 1940 instituteur primaire à la Tour-de-Peilz.

La S.P.V. le félicite pour sa nomination et lui souhaite autant de succès comme directeur qu'il s'est attiré d'estime et d'affection comme instituteur et excellent collègue. E. B.

JOIGNEZ-VOUS AU « COMMANDO »...

Le groupement vaudois des CEMEA organise les 2 et 3 octobre un week-end de travaux manuels pour l'aménagement de la maison d'éducation « LES MURIERS », à Grandson.

Il s'agit, en un jour et demi, de transformer un local, par des aménagements simples, de façon à ce qu'il soit plus accueillant pour les fillettes qui y passent une grande partie de leurs journées.

La valeur éducative du cadre dans lequel on vit n'est plus contestée.

Ces travaux sont rendus possibles grâce à l'aide financière de plusieurs associations pédagogiques (achat du matériel).

Nous avons recueilli déjà un bon nombre d'inscriptions de jeunes filles pour ce week-end mais peu de garçons.

MM. René Martin et Pierre Massonnet qui dirigeront ces travaux seraient heureux d'accueillir aussi quelques messieurs, instituteurs ou normaliens.

On construira une maison de poupée de 4 m², avec portes, fenêtres et accessoires ; on aménagera des surfaces de rangement, on imprimera des rideaux, etc. ... il y a de quoi intéresser chacun.

Venez nous rejoindre les 2 et 3 octobre et veuillez annoncer votre participation en lançant une carte à CEMEA, Rue Etraz 16, Lausanne.

Le Comité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA S.V.M.S.

Le « bulletinier » et le secrétaire II ont représenté la S.P.V. à l'assemblée générale de la Société vaudoise des maîtres secondaires, samedi dernier au Sentier.

Le conférencier, M. R. Lefranc, du Centre audio-visuel de Paris, entretint son auditoire du « Cinéma éducatif », sujet fort actuel et plein d'intérêt.

L'assemblée elle-même, dirigée avec célérité par M. Henri Thür, président, vota à l'unanimité un « ordre du jour » concernant les revendications de salaires actuelles.

Un excellent repas fut ensuite servi à l'Hôtel du Lion d'Or, à l'issue duquel prirent la parole : M. le chef du service de l'enseignement secon-

daire, un représentant des autorités du Chenit, le délégué de la S.P.V. et le vice-président du Conseil synodal.

L'après-midi fut consacré à une fort intéressante excursion dans le Risoux. E. B.

ASSURANCE-ACCIDENTS COLLECTIVE S.P.V.

Chers collègues,

Ne commencez pas le ski sans vous garantir auprès de notre collective qui couvre ce sport sans surprime.

Exemple : décès 15 000 fr. ; invalidité 15 000 fr. ; indemnité journalière dès le 1er jour : 15 fr. ; frais médicaux et pharmaceutiques 100 % plus 6 fr. d'hospitalisation.

Prime annuelle 45 fr. 25.

Surprime moto ou scooter : 58 fr.

Il est bien entendu que toute combinaison de garanties est possible. Je suis à votre disposition.

Le secrétaire-caissier : Pierre Jaquier, Route de Signay 7, Nyon.

GENÈVE

U. I. G. — MESSIEURS

Le groupe des jeunes et le groupe des maîtres de classes rurales se réuniront en commun le vendredi 1er octobre, à 17 h., au XXe Siècle, place du Cirque.

Ordre du jour : Mise au net du travail de vocabulaire.

En ce début d'année scolaire, le courage ne doit pas manquer à ceux qui sont jeunes ou qui habitent la campagne. Vous le prouvez en assistant nombreux à cette séance de reprise d'activité.

U.A.E.E. — GROUPE D'ÉCHANGES

Notre activité reprendra

le lundi 4 octobre, à 16 h. 45, à l'École de Saint-Antoine.

Nous parlerons de notre visite (du 28 mai 1953) dans les jardins d'enfants bernois où nous avons récolté de nombreuses idées applicables dans nos classes. S.S. et M.B.

NEUCHÂTEL

ASSEMBLÉES CANTONALES ANNUELLES

Samedi 2 octobre, à Cernier, Halle de gymnastique.

Ordre du jour :

A. 0900 : **S.P.N.**

1. Rapports de la sous-section de Travail manuel et Réforme scolaire.
2. Rapport du Comité Central.

3. Demande d'un groupe de collègues non-rattachés à la V.P.O.D. de s'affilier à l'association des Indépendants, dans le cadre de la S.P.N.
4. Divers.

1230 : Dîner à l'Hôtel de la Paix.

Menu à 5 fr. 50, service compris :

Potage. Fricandeaux de veau lardé et légumes de saison.
Salade. Dessert.

S'inscrire auprès de Mlle Alice Perrin, institutrice à Cernier, jusqu'au mercredi 29 septembre.

Dans les grandes localités, qu'un collègue dévoué ait l'obligeance de réunir les inscriptions dans chaque bâtiment scolaire, pour simplifier.

B. 1400 : V.P.O.D. - S.P.N.

1. Rapport de la section V.P.O.D. de la S.P.N. sur son activité en 1953.
2. Nominations statutaires.
3. Divers.

Pour tous : 1500 : Visite de l'Ecole d'agriculture agrandie.

N.B. Le Département de l'Instruction publique a bien voulu recommander aux Commissions scolaires d'accorder le congé nécessaire.

Le Comité Central.

COMITÉ CENTRAL

Depuis plus de trois mois, il n'avait pas été convoqué. La campagne en faveur de la loi sur les « Fonds de retraite » votée le 19 juin, ainsi que le Congrès romand de Neuchâtel, justifient à eux seuls ce repos mérité qui, au reste, coïncidait pour une bonne part avec les vacances.

La préparation de la prochaine assemblée générale était l'objet essentiel de l'ordre du jour. Le président lut son rapport. Celui-ci comprend deux chapitres principaux, l'un consacré à l'historique de la question des retraites, le deuxième servant d'introduction au problème important qui figure au point A. 3. de l'ordre du jour de la convocation paraissant dans le présent numéro. Veuillez vous y référer. Suivirent la discussion et la mise au point du rapport. La convocation en une seule journée de toutes nos assemblées réglementaires a paru au C.C. la meilleure formule pour réunir le plus grand nombre de collègues.

Dans les « **Divers** », on nous donna connaissance de la correspondance et des différents cas en cours à la Caisse d'Entraide.

Fonds de retraite. Nous sommes avisés que l'Etat se trouve dans la nécessité, à cause de la pénurie persistante du personnel enseignant, d'appliquer l'art. 117 de la nouvelle loi qui l'autorise, pour une durée de cinq ans, à empêcher les institutrices âgées de 63 à 65 ans de prendre leur retraite. Le cas de rente d'invalidité est réservé, bien entendu.

Le président, M. Zwahlen, est délégué à une conférence de la V.P. O.D., à Lausanne, sur « La juridiction administrative », qui a lieu précisément aujourd'hui 25 septembre.

W. G.

COURSE D'AUTOMNE

Pour le **lundi 11 octobre prochain**, premier jour des vacances d'automne, est organisée une visite à la fabrique de produits alimentaires MAGGI à Kempthal (Zürich). Bien que l'initiative soit partie de la Section du Locle, il va sans dire que tout collègue d'un autre district qui s'y intéresserait serait le bienvenu. Renseignements et inscriptions auprès de Willy Guyot, Raya 7, Le Locle (tél. 3.20.25).

LUNDI 27 SEPTEMBRE AU LOCLE

Musée des Beaux-Arts

Les membres de la Société Pédagogique sont aimablement invités à une visite (prix d'entrée réduit), sous la direction de M. Chautems, de la magnifique **Exposition des chefs-d'œuvre illustrés de la littérature universelle d'Homère à Baudelaire**. (Botticelli, Holbein, Rubens, Boucher, Blake, Delacroix, Doré, Rodin, Maillol, Bonnard, Matisse, Klee, Derain, Picasso, Despiou, Dunoyer de Segonzac, Chagall, etc.) Prêts importants de la Bibliothèque nationale de Paris.

La visite commentée se fera dès 2015.

Pour le Comité de la S.P.L.

W. G.

JURA BERNOIS

UN LEGS AUX INSTITUTRICES JURASSIENNES

Les institutrices retraitées du Jura auront sous peu une maison de repos, sise à Delémont. Ainsi l'a voulu feu Thérèse Fleury, par son testament du 10 février 1946. Ce n'est pas sans un sentiment de reconnaissance émue que nous aurons appris les généreuses dispositions testamentaires d'une collègue qui devient une bienfaitrice de notre corps enseignant. Me Ed. Châtelain, notaire à Delémont, est chargé de veiller à l'exécution des volontés de la testatrice. La S.P.J. a pris en main (v. communiqué dans « L'Ecole bernoise » du 28 août) la représentation des institutrices pouvant prétendre au droit de disposer, dans l'esprit du testament, de l'immeuble légué. Elle invite les collègues qui envisagent de bénéficier de ce legs, à s'annoncer au plus vite à son président, M. Ed. Guéniat, directeur de l'Ecole normale, Porrentruy.

T.

RENCONTRE PEDAGOGIQUE INTERNATIONALE A YVERDON

Les 15 et 16 mai 1954, « **Fraternité Mondiale** » réunissait à Yverdon, une cinquantaine d'éducateurs des écoles primaire, secondaire et supérieure, venus de Suisse, de France, d'Italie, d'Allemagne, de Belgique, du Luxembourg, de Grèce et des Etats-Unis.

Cette rencontre avait été organisée dans le but d'étudier « **Les aspects pédagogiques et psychologiques de l'orientation des adolescents** » et « **Le développement du civisme national et international par l'enseignement** ».

M. **Pierre Ramseyer**, Directeur des écoles secondaire et supérieure de Neuchâtel, ouvrit la séance en rappelant que la « **Fraternité Mondiale** » est une institution non gouvernementale qui travaille, conformément aux principes de l'UNESCO (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture) au rapprochement des peuples.

Il souhaita la bienvenue aux participants, tous empreints d'un parfait esprit de compréhension mutuelle entre les hommes.

Fondée en 1950, « **Fraternité mondiale** » compte déjà des groupements dans presque tous les pays. C'est dire qu'elle répond à un besoin actuel, ressenti par les différents milieux qui militent en faveur d'une interprétation spirituelle de l'univers.

Durant les trois premières années de son existence, cette institution internationale a déjà réuni mille six cents éducateurs afin de modifier les divers enseignements de l'histoire, des langues vivantes et de la géographie, pour les orienter dans le sens de la tolérance entre les nations et de l'estime réciproque entre les peuples.

Mieux connaître les peuples, c'est admettre les différences qui les caractérisent. Que chacun d'eux vive selon ses lois et ses coutumes ! Chaque Etat peut continuer les enseignements qui lui sont propres pour autant que les enseignants soient imprégnés de l'idéal de la fraternité mondiale.

Puis, M. **Wilfred Häberli**, professeur au gymnase de Bâle, accepta de présider la séance en rappelant tout d'abord, que **l'orientation scolaire des adolescents** préoccupe une quantité de parents hésitants ou anxieux.

Notre système éliminatoire — et non pas sélectif — aboutit à de graves erreurs car parmi les éliminés, se trouvent de nombreux enfants dotés de qualités certaines et d'aptitudes non encore révélées.



Aspect pédagogique, psychologique et social de l'orientation des adolescents

Dans son exposé très bien documenté, M. **Robert Dottrens**, professeur et directeur des études pédagogiques à Genève, précisa qu'en Suisse, chaque canton dispose de sa propre organisation de l'instruction publique. D'où un manque d'unité assez regrettable pour un petit pays comme le nôtre.

Pour parer au chômage, une loi fédérale a prolongé en 1945, la scolarité obligatoire jusqu'à 15 ans. Ce fut alors la « ruée » des adolescents vers l'enseignement secondaire, qui d'ailleurs, continue à se produire dans de fortes proportions. Quant aux plans et aux méthodes de travail, on n'avait rien prévu ; de sorte que maintenant, tout est encore à l'étude.

A cause du milieu familial défaillant, tant dans la formation intellectuelle que morale, on constate de nombreux échecs. Ces erreurs d'orientation présentent un aspect psychologique grave.

Pendant plusieurs années consécutives, on a fait subir aux mêmes élèves genevois, des épreuves dites d'orientation, dans le but de renseigner les parents quant au choix des études à faire suivre à leurs enfants.

La structure scolaire doit plaquer sur la structure sociale. On ne peut plus imposer aux enfants, les formes de pensée, ni les tournures de l'esprit des adultes. Nous devons songer à la création d'une école pour tous les adolescents qu'on pourrait orienter après 2 ans d'observation, vers des buts auxquels ils sont naturellement destinés. Dans la majorité des cas, il est impossible en effet, de choisir sa carrière à l'âge de 13 ans. Il faut, comme le disait Pestalozzi, que l'éducation prépare la vie de la société à venir. Et, ajoute M. Dottrens, en raison des constants progrès techniques du monde, nous devons éduquer les enfants autrement que nous ne l'avons été.

Ensuite, on entendit **M. Philippe Muller**, professeur à l'Université de Neuchâtel, traiter de l'aspect plus particulièrement social, de ce même problème de l'orientation.

Selon lui, nous souffrons d'une pauvreté des techniques expérimentales. Nous assistons à de rapides transformations qui aboutissent heureusement à une prospérité économique amoindrissant les tensions sociales. Nos villes s'agrandissent, attirant toujours plus de monde des campagnes. Les travailleurs seront de plus en plus occupés par tout ce qui touche à l'administration, à l'hôtellerie, aux loisirs, aux sports, à la distribution du travail, à la technique.

L'obligation imposée aux apprentis, de suivre des cours de perfectionnement, a transformé l'esprit même de l'apprentissage. On peut trouver normal que les 2 dernières années primaires fassent dualité avec l'enseignement secondaire. Mais on doit regretter que la formation de nombreux apprentis soit négligée, leurs maîtres n'étant pas toujours à la hauteur pour les comprendre et les guider.

Les examens d'orientation professionnelle, n'étant pas suffisamment révélateurs, les psycho-techniciens tentent à augmenter en nombre pour suppléer à cette impéritie. De plus en plus, on fait appel à leurs services et à leur science.

La généralité des parents tiennent à ce que leurs enfants tentent leur chance dans les études. C'est pourquoi les classes inférieures des lycées sont pareillement surchargées. Mais on constate que le 30 % d'entre eux seulement, arrivent au baccalauréat ou à la maturité. Les échecs — et les réussites — sont en relation directe avec la valeur personnelle des collégiens d'une part, et l'influence ou l'esprit du milieu dans lequel ils vivent, d'autre part.

A ces pertinentes réflexions, **M. Dottrens** ajouta : Pour éviter de telles erreurs d'orientation, faut-il continuer à laisser entière liberté aux parents ? ou les autorités doivent-elles s'imposer ?

Le problème est difficile à résoudre car la maturation psychologique ne dépend pas toujours de l'âge ; il y a des réveils tardifs. Les

tests sont appliqués en un certain moment et dans un certain domaine seulement. Leur valeur relative ne permet d'établir que des diagnostics relatifs aussi. L'affectivité peut jouer un rôle déterminant dans le développement d'un adolescent.

Notre responsabilité sociale envers la nouvelle génération est grande. Nous devons faire un effort pour nous adapter à la période actuelle. Chaque adolescent doit pouvoir tirer parti de ses capacités au maximum, et pouvoir poursuivre ses études aussi loin qu'il le peut.

Alors **M. Muller** de répondre :

Dans la plupart des cas, les enfants sont orientés par leurs parents. Or, ceux-ci ignorent les possibilités offertes par les 5400 métiers propres à l'industrie et au commerce, et commettent des erreurs d'aiguillage. On ne se résout trop souvent à demander les conseils d'un psychologue que lorsque l'adolescent ne s'adapte pas au métier choisi ou qu'il éprouve des difficultés de tous ordres.

Si nous donnions à nos jeunes gens, une culture adéquate à leurs besoins, et conforme à l'évolution technique et scientifique actuelle, nous leur donnerions une entière satisfaction morale et sociale.

Nous assistons à une transformation de notre structure sociale. La civilisation future nous laissera davantage de loisirs et de responsabilités. Le système d'éducation actuel doit être refondu tant à l'école primaire qu'à l'école secondaire. Ces problèmes qui se posent dans tous les pays occidentaux, peuvent être résolus par des techniciens bien préparés et pouvant donner des diagnostics sûrs.

M. Lucien Dintzer, professeur à l'École normale de Lyon, présente le point de vue français :

Pas d'orientation sans connaissance approfondie de l'adolescent ! dit-il. Ce dernier est fluant, tout d'une pièce ; il essaie de louvoyer, de tromper. Il cherche plus un destin qu'une carrière. Attention aux réactions d'opposition naturelle ! Chez les jeunes de 15 à 16 ans, on trouve peu de réalisme. L'orientation de ceux-ci, ne doit pas être faite par des éducateurs-psychologues mais par des psycho-techniciens. Les écoles normales supérieures forment des chercheurs et des spécialistes mais pas des pédagogues.

Un autre témoignage français apporté par **M. Richard Delchet**, directeur du Laboratoire de pédagogie expérimentale de Lyon, nous apprend que 40 % des jeunes Français échappent à l'orientation. Ceux-là deviennent manœuvres ou hommes de peine.

En France, on va vite ; et les parents ne peuvent suivre le rythme. Aux orienteurs de leur venir en aide !

Puis, **M. Heinrich Haupt**, professeur à l'Institut de pédagogie de Francfort, nous informe qu'en Allemagne, l'organisation scolaire dépendait récemment encore, des gouvernements militaires. Par la suite, on a heureusement légué davantage de prérogatives aux Commissions scolaires. Après la guerre, la réorganisation des écoles a demandé un travail surhumain à cause du problème des réfugiés et de la suspension de l'enseignement pendant 2 ans. Pour le moment, on cherche à orienter les jeunes gens vers les métiers.

R. Chabert. (A suivre)

Partie pédagogique

UN QUESTIONNAIRE RELATIF AU PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (Educateur du 28 août 1954)

Addenda et corrigenda

Le rapporteur, absent de Suisse, n'a pas pu relire son texte sur épreuves. Il s'en excuse auprès des lecteurs de l'Educateur et les prie de bien vouloir prendre note des adjonctions et corrections suivantes :

- P. 727, 1re ligne : lire questionnaire ;
 10e ligne : René Lalive d'Epinaï ;
 18e ligne : qu'ils nous permettent.
- P. 728. Quelques exceptions pourtant :
 Me Hafner ; Monsieur Maire, directeur des Laiteries réunies ; maison Firmenich & Co, fabrique de produits chimiques. Nous adressons à ces trois donateurs nos très vifs remerciements. Leurs contributions nous ont permis de payer nos plus grosses factures.
- P. 736, 3e ligne, lire a) au lieu de 3).
- P. 738, 5. Métallurgie-mécanique-machines.
- P. 740, milieu de la page : ... relativement peu prisée et qu'il est admis que... (au lieu de n'avait). Lire **Elle** se spécialise... (au lieu de On).
- P. 741, 2e ligne : développez. [406] Toutes ces notes entre crochets peuvent être **supprimées**.
 12e ligne, lire : que **des** organes (au lieu de ces).
- P. 743, 9e ligne, lire : qui les **fassent contribuer...** (au lieu de qui contribuent). 5e ligne à partir du bas, lire : que le public **comprend** assez mal (au lieu de comprenne).
- P. 744, 5e ligne à partir du bas, lire : le développement **des** techniques sonores (au lieu de « de »).
- P. 745, 7e ligne : orthographies.
 Paragraphe 5 (lecture que l'on fait pour soi) supprimer le « ? »
- P. 750, paragraphe C, lire : les diverses branches... **s'ordonnent...**
- P. 756, 1re ligne, lire : Ce que nous avons dit **de** l'art et de la nécessité...
- P. 757, 5e ligne, lire : ... informer, c'est à propos...
- P. 758, 21e ligne, lire : L'école **aurait** tout intérêt...
- P. 761, 14e ligne à partir du bas, lire : le **décalage** (au lieu de décollage).
 S. R.

BIBLIOGRAPHIE

Le **nouveau conteur vaudois et romand**, revue folklorique mensuelle éditée par l'Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11-13, Lausanne. Abonnement 12 numéros : 6 fr. 50.

Avec ce numéro de septembre — 32 pages — le **Nouveau Conteur vaudois et romand** entre dans sa 8e année (ancien « Conteur » fondé en

1863 par Louis Monnet et H. Renou). Il paraît sous le signe du ralliement de tous les Amis de nos patois romands et de nos traditions cantonales.

Son sommaire est bien fait pour intéresser tout bon Romand qui aime son sol natal et y veut « découvrir ce qui est nôtre ».

Jeu et nervosité chez les enfants, par le Dr F. Schneersohn. Traduit de l'hébreu. Paris, P.U.F., 1954.

Ce livre nous a ouvert les yeux sur tout un aspect de l'étiologie de l'inadaptation scolaire. Le jeu, chez l'enfant, répond à un besoin ludique plus ou moins intense suivant les individus. Si ce besoin n'est pas assouvi, il en résulte une névrose, aux manifestations diverses : indiscipline en classe, refus de participer à la vie du groupe, intoxication par la lecture, etc.

Certes, nous croyons encore — contre la thèse intégrale de l'auteur — à la conception psychanalytique de l'origine de la névrose (fixation affective infantile) ; mais ce que nous découvre Schneersohn, — sans que cela nous paraisse contredire les données de la psychanalyse contemporaine, — c'est le rôle de l'inhibition du besoin ludique dans le développement de la névrose, et donc le rôle du jeu dans la réadaptation, exactement dans le déconditionnement de l'individu par rapport aux habitudes névrotiques acquises.

Nous avons trouvé dans cette étude, d'une part des fondements solides pour une théorie fonctionnelle du jeu, renouvelant et complétant les théories de Groos, Piaget, Buytendijk ; d'autre part, des directions pédagogiques pour le traitement des cas particuliers d'inadaptation scolaire, aussi bien que pour la prévention de l'inadaptation scolaire par la recherche d'un équilibre harmonieux entre le travail et la récréation. Sur le plan pratique en effet, Schneersohn préconise la réforme de la récréation, consistant principalement dans l'institution d'une surveillance des jeux qui favoriserait, ainsi par voie indirecte, la diminution de l'indiscipline et de l'inadaptation scolaire en général. C'est une possibilité nouvelle, à laquelle aucun travail ne nous a fait songer jusqu'ici, que celui de Schneersohn ouvre à la psychologie scolaire. Puisse notre école savoir un jour l'exploiter.

J.-C. E

Famille de professeur en Suisse orientale, avec 3 enfants (3^{1/2}, 2 ans, 9 mois), habitant petite maison à confort moderne, cherche

JEUNE FILLE

qui s'occuperait des 2 aînés et aiderait dans les travaux de ménage faciles. En revanche on offre un enseignement sérieux de la langue allemande.

Dr. Alfred Schmid, Seminarlehrer, Wasenstrasse 23, Kreuzlingen (Lac de Constance).

Fiche de travail et d'observation, de base**LE PIC. I.**

1. Si tu as la chance d'avoir repéré un pic, ne l'effraie pas. Essaie patiemment de l'observer. Note tes remarques et tâche de répondre aux questions suivantes.
2. Où vit le pic ?
3. Que mange-t-il ?
4. Cherche à reconnaître l'emplacement de son nid.
5. Comment as-tu pu reconnaître l'emplacement de son nid ?
6. N'essaie pas d'observer à l'intérieur du nid. Tu le détruirais. Tu peux observer des nids de pics au Musée zoologique de Lausanne, dans la Salle régionale. Si tu peux t'y rendre, décris ces nids, dessine-les.
7. Observe son vol. Décris-le. On reconnaît souvent un oiseau à sa manière de voler.
8. Ecoute bien son chant. Essaie de l'imiter.
9. Et si tu dessinais un beau pic ?
10. Lis, dans le livre de Lecture du degré supérieur, le morceau « Le pic » de Rambert, à la page 156.
11. Prends la fiche de lecture qui se rapporte à ce texte et réponds aux questions.
12. Si ce sujet t'intéresse, prends la fiche de développement et étudie mieux le pic, dans plus de détails.
13. Demande au responsable de la documentation en classe, de commander des tableaux sur le pic, à la Centrale de Documentation, à Lausanne.
14. Demande au responsable du cinéma de commander un film sur le pic.

Guidoux.



LES RETRAITES POPULAIRES ASSURENT LES JEUNES AUX MEILLEURES CONDITIONS.

Éducateurs! INCULQUEZ A VOS ÉLÈVES LES NOTIONS DE PRÉVOYANCE QUI LEUR PERMETTRONT DE METTRE LEURS VIEUX JOURS A L'ABRI DU BESOIN.

CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES

RETRAITES POPULAIRES

subventionnée, contrôlée et garantie par L'Etat

SIEGE : Av. Ruchonnet 18, LAUSANNE



Conditions de faveur pour membres de la Société Pédagogique de la Suisse Romande contractant des assurances individuelles et de responsabilité professionnelle

Fiche de développement

LE PIC II.

1. C'est très difficile d'observer un oiseau. L'observation directe ne te permet pas de répondre aux questions de détails. Documente-toi à l'aide d'un dictionnaire ou d'un livre sur les oiseaux.
2. Quelle est la différence entre le pic mâle et le pic femelle ?
3. Décris les différentes sortes de pics. Note bien les couleurs différentes des plumages.
4. Indique les caractéristiques du pic : longueur du corps, de la tête, du bec, des pattes, l'envergure des ailes.
5. Si tu ne trouves pas ces renseignements, dans les livres, mesure un pic empaillé.
6. A l'aide de ta documentation, cherche :
 - quels sont les ennemis du pic ?
 - quel est son caractère ?
 - faut-il le protéger ? Pourquoi ?
7. — Quels sont ses « cousins », donc sa famille ?
 - de quel ordre fait-il partie ?
 - pourquoi appelle-t-on cet ordre ainsi ?
 - quelle est la nourriture préférée de ces oiseaux ?
8. Cherche à enrichir le fichier scolaire. Apporte des photos et des textes sur le pic.
Si tu n'en trouves pas toi-même, demande à tes camarades de t'aider. Ils chercheront eux aussi de belles illustrations sur les pics.

Guidoux.

Lait
Guigoz



**le lait
préfér  du
nourrisson**

Ecoles M nag res de la Suisse romande

dans vos le ons, donnez la pr f rence aux

BONNES P TES ALIMENTAIRES
fabriqu es en pays romand :

La Timbale
Yverdon et Fribourg



Sandoz-Gallet S.A.
Nyon

PATES

Sargal

avec
Ch ques SILVA

« P tes de Rolle »
Rolle



Fiche de lecture

LE PIC III.

1. Lis le texte en entier.
2. Cherche dans ton dictionnaire les mots que tu ne connais pas.
3. Si tu en as beaucoup à chercher, demande à un ou deux camarades de t'aider. Chacun cherchera les mots d'un paragraphe.
4. Afin de savoir si tu as bien compris ce texte, réponds aux questions suivantes :
5. Pourquoi le pic craint-il l'homme ?
6. Au deuxième paragraphe, note les différentes sortes de pics, en cherchant leur nom dans un livre sur les oiseaux ou dans un dictionnaire.
Note et décris sommairement chaque sorte de pic.
7. Décris son vol ?
8. Quelle est sa nourriture ?
9. A l'aide du film sur le pic, décris le mécanisme de la langue. Fais un croquis.
10. Décris son nid.
11. Décris son caractère et ses habitudes.
12. L'auteur aime-t-il le pic en particulier et les oiseaux en général ? A quels mots et quelles expressions le vois-tu ?
13. Renseigne-toi sur l'auteur du texte ? Qui était Eugène Rambert ? Où a-t-il vécu ? A quelle époque ? Quels livres a-t-il écrit ? Qu'a-t-on érigé en mémoire de lui ?
14. Cherche d'autres textes, d'autres lectures sur le pic. Apporte-les pour enrichir le fichier. Si tu connais un livre sur le pic, note le titre et l'auteur sur la fiche-répertoire.

Guidoux.

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon



Carnets à anneaux pour étudiants

BIELLA

Le produit suisse renommé — Un seul carnet pour tous les cours

ACADEMIA

2 anneaux

ACTO

6 anneaux

UNI

2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES



L'achat d'une Singer

vous assure une machine à coudre d'une marche
irréprochable, inusable, avec garantie d'une marque
centenaire

Cie des Machines à coudre Singer S. A.
Magasin dans chaque ville importante

QUI VEUT DE BEAUX MEUBLES ACHÈTE DES

meubles simmen

TR. SIMMEN CO. S.A. RUE DE BOURG 47 LAUSANNE

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

POUR VOS COURSES OU SORTIES SCOLAIRES

joignez l'utile à l'agréable, la connaissance au divertissement en visitant

LE CHATEAU D'ORON

Vous y verrez sa salle des gardes, de justice, sa bibliothèque, sa cuisine du XIIe siècle et ses salons richement meublés et ornés, on vous servira au château: thé, café, limonade. Prix d'entrée: 0.30 par élève.

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

La bonne adresse
pour vos meubles

**Choix de 200 mobiliers
du simple au luxe**

1000 meubles divers

AU COMPTANT 10 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités
depuis 15 fr. par mois.



MONTREUX, 2 octobre 1954

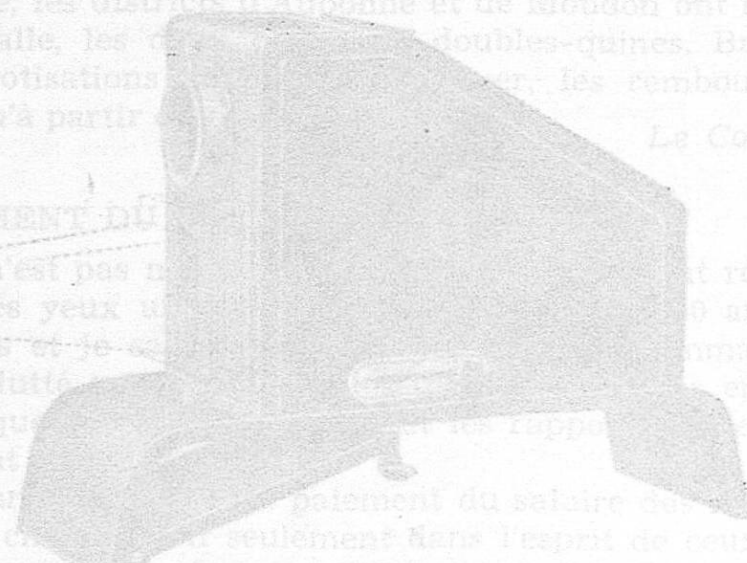
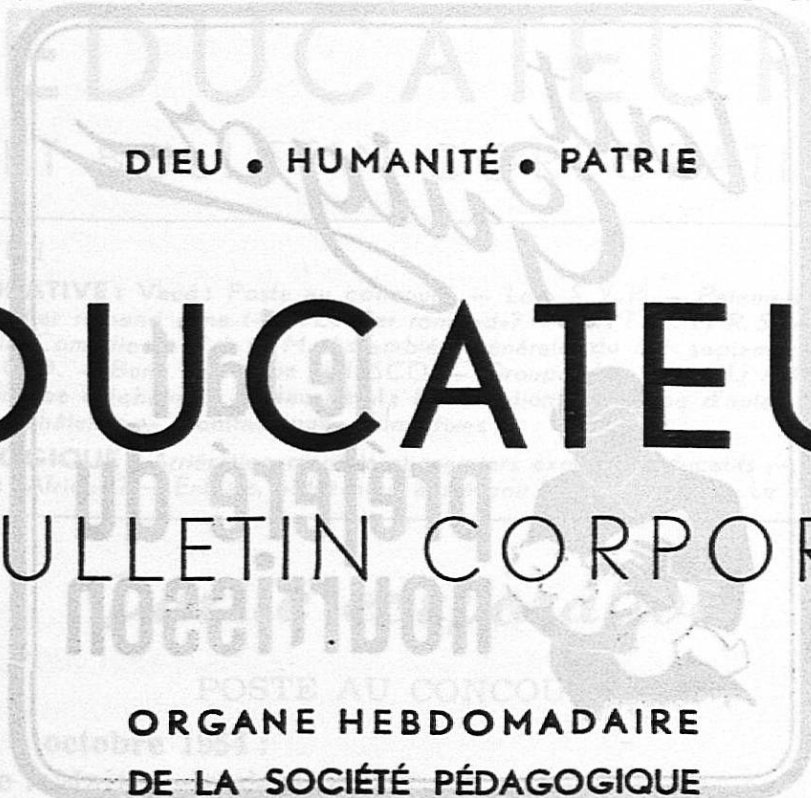
XCe année - N° 35

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

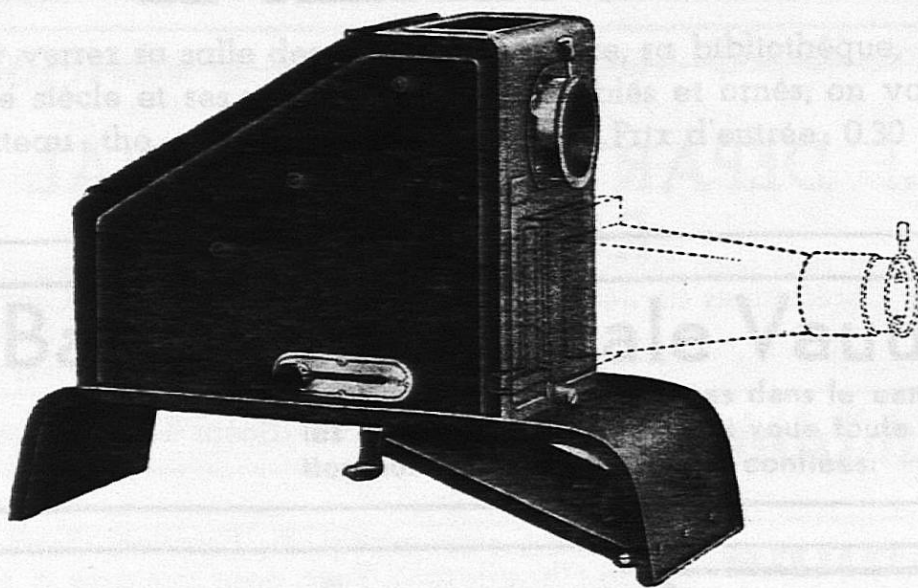
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

lait
Guigoz

le lait
préfér^é du
nourrisson

Notre maison est spécialisée (depuis 1896) dans la livraison aux écoles, instituts, hôpitaux, universités, paroisses, etc., de projecteurs et

EPIDIASCOPIES

Obtention rapide et gratuite, par nos soins, de la dispense des droits de douane et de l'exonération de la taxe de luxe pour commandes passées par écoles et institutions d'état. Demandez tarif illustré et prix spéciaux au distributeur officiel

PHOTO POUR TOUS S. A., 5 Bd Georges Favon, GENÈVE

(Nous examinons avec plaisir toute demande de paiement en 6, 12 ou 18 mois.)